

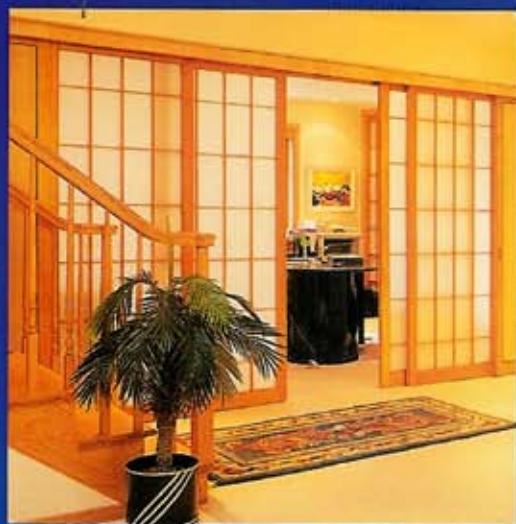
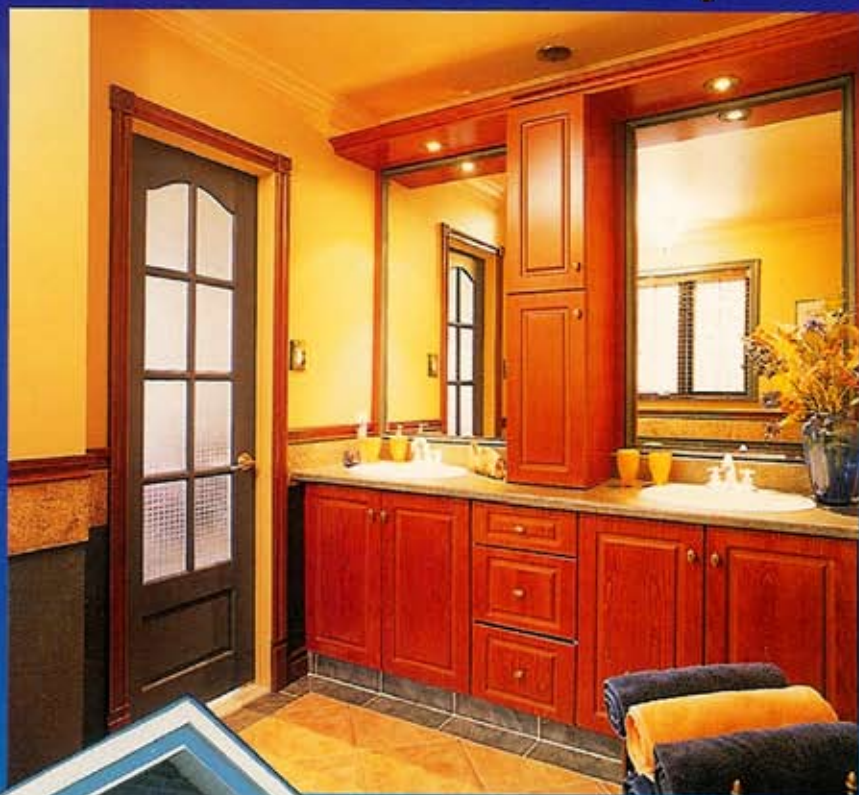
Édition
2004

OPTION RÉNOVATION

Guide
pratique

QUEBECOR MEDIA

Trucs et conseils d'experts



Idées
de décoration

*Comment
choisir*

Cuisines et
salles de bains

Planchers et
revêtements

Portes et
fenêtres



5,21 \$

7, chemin Bates,
Outremont
(Québec) H2V 4V7





CHAMBRES AVEC VUE

En bordure du lac Saint-Louis, une ancienne pourvoirie devenue résidence secondaire se transforme pour répondre aux aspirations de trois générations d'une même famille. Une intervention majeure qui se doit de préserver la cohésion d'un ensemble architectural dans un cadre exceptionnel.

L'histoire de cette maison, c'est aussi celle d'une famille qui s'est agrandie au cours des décennies et dont les membres aiment se retrouver à l'occasion des fêtes, pour les week-ends prolongés ou pour les vacances, quelle que soit la saison. Bien que située à moins d'une heure

du centre-ville de Montréal, cette résidence possède un charme et un cachet tout à fait uniques grâce à la proximité du lac Saint-Louis et à son environnement naturel intact. Le terrain formant une vaste péninsule a dicté l'organisation spatiale des différents corps de bâtiment au fil des années.

En reprenant tous les éléments architecturaux propres à l'ancien passage couvert et en fractionnant la toiture en deux sections, l'architecte a réussi à préserver tout le charme qui y existait. Du côté de la cour intérieure, l'impact du nouveau bâtiment est presque imperceptible.



Les nouvelles fenêtres aux cadres d'époque sont le rappel des ouvertures de l'ancien passage reliant la maison et la remise. Invisible de l'extérieur, la dénivellation de trois marches était nécessaire au changement de niveau entre les deux sections de bâtiment. La première fenêtre à gauche donne sur un magnifique pommier situé dans la cour intérieure.

Le plan avant l'intervention était constitué d'une aile principale en forme de «L» – la maison proprement dite –, reliée par l'intermédiaire d'un passage fermé à une remise dont le toit mansardé rappelle l'architecture traditionnelle d'une grange. Quoique l'ensemble soit formé d'éléments assez hétéroclites, la maison d'origine, de style colonial avec son parement de bois peint en blanc, possède un caractère architectural assez fort pour rester un élément unificateur déterminant. Autre facteur de cohésion pour ce plan en forme de «U», le profil du terrain. Sa pente naturelle vers l'eau définit une architecture de plain-pied sur la cour intérieure et des façades de deux étages le long des berges du lac Saint-Louis.

AGRANDIR SANS TRAHIR

Malgré les transformations qui ont marqué l'histoire de cette ancienne pourvoirie, les propriétaires constatent qu'il leur faudra encore ajouter de l'espace supplémentaire pour accommoder les fréquentes visites familiales et le nombre grandissant de leurs petits-enfants.

C'est alors qu'ils décident de faire appel à Catherine Vézina, une jeune architecte qui connaît bien la région pour y avoir elle-même passé une grande partie de son enfance. Sensible à la beauté naturelle du site, Catherine accepte le mandat de modifier la résidence en ajoutant un nouveau corps de bâtiment. Celui-ci devra contenir deux chambres à coucher suffisamment grandes, avec des espaces de rangement, ainsi qu'une salle de bains et une salle de lavage.

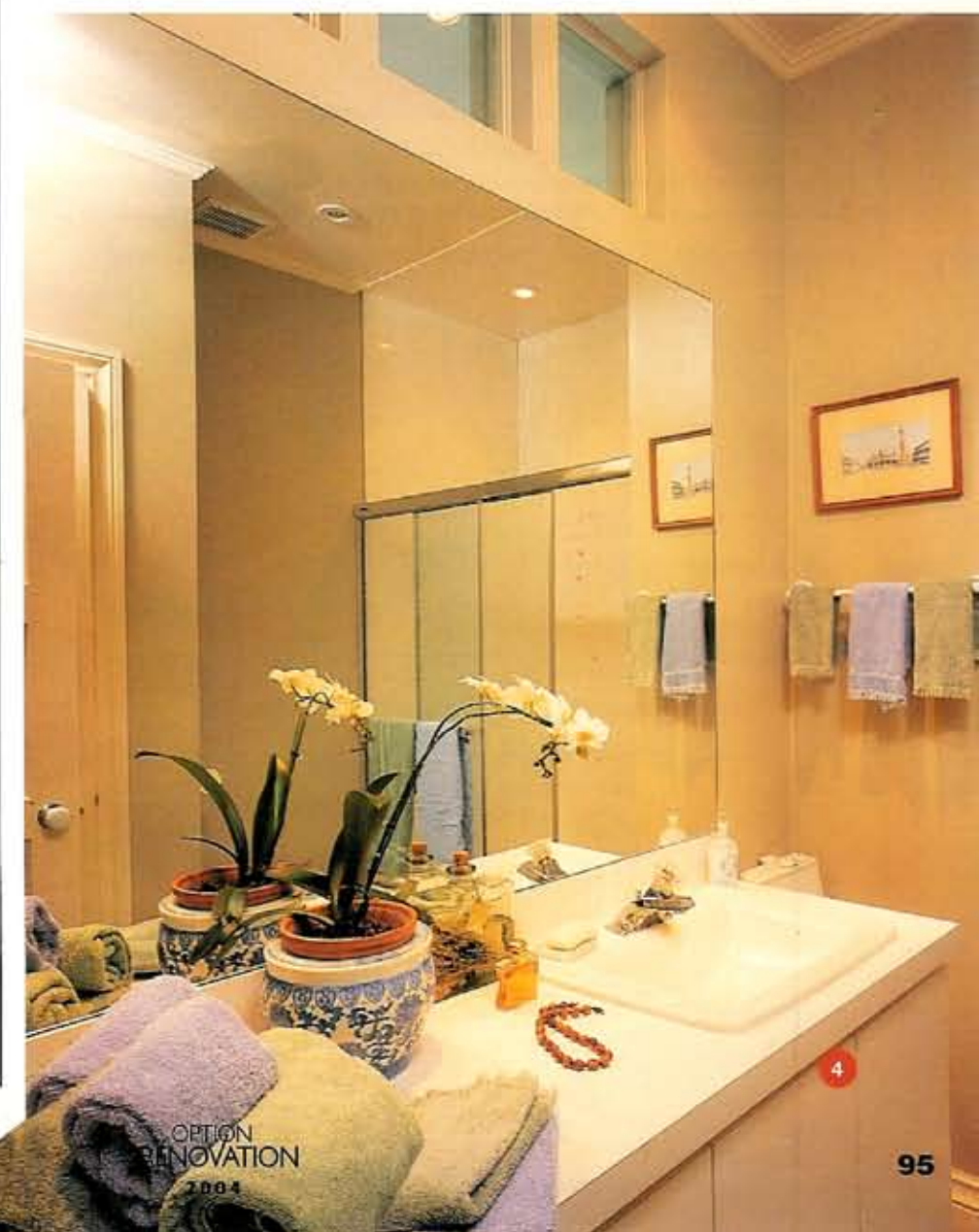
Pour l'architecte, le programme d'aménagement n'a rien de complexe, mais le défi se situe plutôt au niveau de l'intégration d'un volume rapporté, en continuité avec des ajouts successifs et dans le respect des formes architecturales existantes. C'est pourquoi, dans un premier temps, elle juge important de s'imprégner de l'atmosphère des lieux et d'en évaluer avec soin tous les aspects, tant du point de vue esthétique que pratique.

Elle constate tout d'abord que l'implantation de chaque aile de bâtiment sur le terrain en péninsule offre à toutes les



Souligné par une ouverture voûtée et aligné avec la première fenêtre en arche, le corridor d'accès aux chambres constitue un axe de symétrie pour la nouvelle construction.

Pour aller chercher la lumière naturelle, cette petite salle de bains dépourvue de fenêtre sur l'extérieur est munie de trois ouvertures vitrées, installées au-dessus du miroir et donnant sur le passage.





Les deux chambres, dont le plancher est revêtu d'un épais tapis, sont aménagées selon des plans identiques et symétriques. Grâce aux portes-fenêtres coulissantes, on bénéficie d'une vue imprenable sur le lac Saint-Louis et la nature environnante.



pièces principales une vue dégagée sur l'eau. Idéalement, l'agrandissement devra donc offrir la même caractéristique sans nuire à la vue des autres sections du bâtiment.

Un des éléments les plus remarquables, selon l'architecte, est ce passage muni de fenêtres voûtées à petits carreaux, et revêtu d'un parement de bois. Il relie la partie la plus ancienne de la maison à l'étage supérieur de la remise. C'est là que l'on a aménagé l'appartement du gardien chargé d'entretenir le domaine en l'absence des propriétaires. Ce passage fait partie intégrante de la maison originale et permet, grâce à sa transparence, de conserver une vue sur les environs depuis la cour intérieure. L'architecte y voit là l'emplacement idéal pour implanter l'agrandissement souhaité par les propriétaires. En raison de la pente naturelle du terrain, cependant, l'agrandissement possédera deux étages côté lac, tandis que seul un alignement de trois fenêtres arquées sera visible côté cour.

Dans cette zone de transition, elle imagine conserver sur la cour intérieure une échelle de façade en harmonie avec les bâtiments existants : au nord-ouest, la remise avec son toit mansardé, au nord-est, la maison principale à un seul niveau de plain-pied avec sa galerie. Pour sa part, le passage deviendra le corridor d'accès aux deux nouvelles chambres ainsi qu'à la salle de bains.

La difficulté consiste à conserver une ligne de toiture simple et basse, alignée avec celle de la maison, malgré une dénivellation de trois marches dans le nouveau corridor. La pente originale du toit est maintenue sur la cour intérieure, mais l'architecte a pris soin de la fractionner en plusieurs petites sections, compatibles à la fois avec la mansarde de la remise et avec la toiture à deux versants de la vieille maison. Les cadres de bois des anciennes fenêtres ont été récupérés, et on a volontairement choisi les nouvelles dans le même esprit.

UNE TECHNIQUE SIMPLE ET ÉPROUVÉE

Après la démolition de l'ancien passage, le terrain est excavé sur une surface qui correspond à la nouvelle



Depuis la cour intérieure, il est impossible de deviner qu'à l'opposé des trois fenêtres arquées se dresse un agrandissement à deux étages. Le niveau inférieur pourrait éventuellement être transformé en garage ou en atelier d'artiste.

construction, soit environ 900 pi². Pour éviter d'avoir à creuser le sol à une profondeur excessive, Catherine Vézina a prévu des semelles de fondation en gradins. Les murs de béton se prolongent jusqu'au niveau du plancher des chambres, à l'étage supérieur. Plutôt que d'installer un plancher traditionnel en solives de bois ou en poutrelles usinées, l'entrepreneur a préféré poursuivre l'ouvrage de béton en coulant, sur place, une dalle appuyée sur les quatre murs périphériques.

Comme l'étage inférieur de la remise est occupé par le matériel de jardinage ou de déneigement, on veut se réserver la possibilité d'utiliser un jour le rez-de-chaussée de l'agrandissement comme studio ou comme garage. Le plancher en béton, constitué dans ce cas une séparation à la fois acoustique et coupe-feu beaucoup plus efficace qu'un plancher en charpente légère. Pour le confort des occupants, sa sous-face est revêtu d'une épaisseur d'environ 3 po d'isolant rigide, le niveau inférieur étant considéré comme un espace non habité et non chauffé.

Le nouveau passage est construit comme une entité juxtaposée au volume principal. Ses fondations sont coulées séparément, tandis que la dalle de plancher intègre une dénivellation de trois marches, imperceptible de l'extérieur. La toiture, quant à elle, est construite avec des fermes préfabriquées conçues pour une portée libre de 28 pi. Elle ne nécessite pas de support intermédiaire, ce qui libère l'espace intérieur de toute contrainte technique pour son aménagement.

PERSPECTIVE FAMILIALE

Le plan d'étage de la nouvelle construction est organisé selon un axe perpendiculaire à ses deux façades, l'une sur la cour intérieure et l'autre sur le lac. Les chambres sont identiques dans leur forme et leur dimension, tandis que la salle de bains et la salle de lavage, situées de part et d'autre du petit corridor en «T», obéissent à la même règle de symétrie.



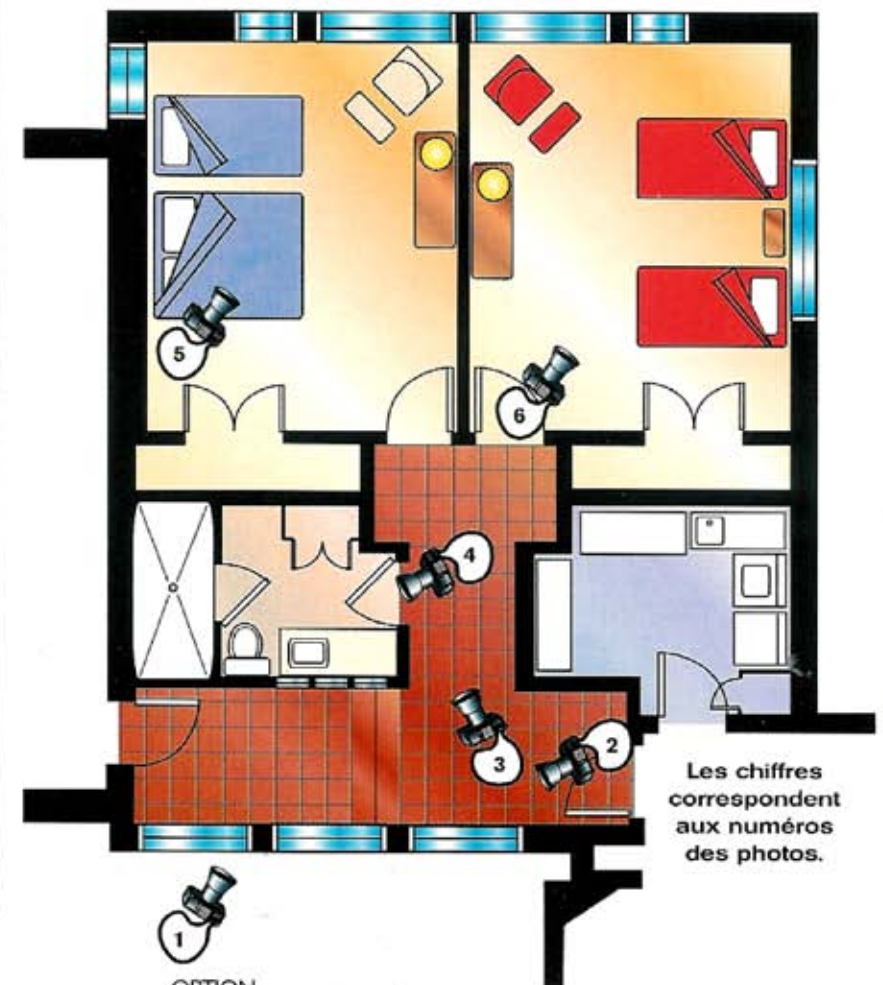
On accède à la salle de lavage par une ancienne porte ouvrant sur la cuisine, ce qui a permis d'en faire un espace polyvalent. En plus d'armoires de rangement supplémentaires, l'architecte a prévu un comptoir équipé d'un petit évier ainsi que l'espace nécessaire pour encastrer un réfrigérateur et un congélateur de grande capacité. Toutes les cloisons sont insonorisées, et les chambres bénéficient d'un isolement acoustique additionnel grâce aux garde-robes qui les séparent des pièces d'eau.

Cette nouvelle partie de la maison peut facilement être isolée du reste des bâtiments au moyen de deux portes, ce qui permet d'en interrompre le chauffage et les services pendant les longues périodes d'occupation.

COÛT DES TRAVAUX : 85 000 \$

RÉDACTION : DIDIER PIERRE AVEL, ARCHITECTE
RECHERCHE ET STYLISME : CHRISTIANE GUÉRARD
PHOTOS : JOE OLIVEIRA

ARCHITECTE : CATHERINE VÉZINA,
MONTRÉAL (514) 842-5010



Les chiffres correspondent aux numéros des photos.

